

Diaspora. Les Libanais d'Israël : « traitres » ou exilés ?

lundi 30 août 2021, par [Lama FAKIH](#)

Citer cet article / To cite this version :

[Lama FAKIH](#), **Diaspora. Les Libanais d'Israël : « traitres » ou exilés ?**, *Diploweb.com*
: la revue géopolitique, 30 août 2021.

Hum... Vous semblez apprécier le DIPLOWEB.COM. Nous vous en remercions et vous invitons à participer à sa construction.

Le DIPLOWEB.COM est LE media géopolitique indépendant en accès gratuit, fondé en l'an 2000. Nous vous proposons de participer concrètement à cette réalisation francophone de qualité, lu dans 190 pays. Comment faire ? Nous vous invitons à verser un "pourboire" (tip) à votre convenance via le site <https://fr.tipeee.com/diploweb> . Vous pouvez aussi rédiger un chèque à l'ordre du DIPLOWEB.COM et l'adresser à Diploweb.com, Pierre Verluise, 1 avenue Lamartine, 94300, Vincennes, France. Ou bien encore faire un virement bancaire en demandant un RIB à l'adresse expertise.geopolitique@gmail.com.

Avec 5 000€ par mois, nous pouvons couvrir nos principaux frais de fonctionnement et dégager le temps nécessaire à nos principaux responsables pour qu'ils continuent à travailler sur le DIPLOWEB.COM.

Avec 8 000€ par mois, nous pouvons lancer de nouveaux projets (contenus, événements), voire l'optimisation de la maquette du site web du DIPLOWEB.COM.

Aujourd'hui, les Libanais de l'Etat hébreux forment une communauté à part entière qui tente de conserver la langue et les traditions d'un pays d'origine auquel l'accès est quasiment impossible. Si voici peu ils espéraient encore rentrer dans leurs villages, notamment les plus âgés d'entre eux, cela semble peu plausible aujourd'hui avec la crise économique qui frappe le Liban.

EN 2019, la chaîne de télévision israélienne *Keshet 12* diffuse la 8e édition de l'émission culinaire « Masterchef Israël ». Parmi les participants, se distingue une finaliste, Farah Raslan, d'origine libanaise. Elle traverse la frontière avec ses parents au lendemain de la guerre de 2006, depuis son village de A'dayseh, où Tel Aviv a érigé en 2018 un long mur bétonné, pour se prémunir d'éventuelles attaques du Hezbollah.

En 2021, devenue une véritable célébrité, elle anime des ateliers de cuisine et dispose de son propre site internet entièrement en hébreux, à travers lequel elle partage des recettes de cuisine libanaise et vend les produits nécessaires à leur réalisation. Sur le compte tweeter officiel de l'Etat d'Israël, ainsi que sur les pages de son ministère des Affaires étrangères, elle est présentée comme étant un modèle d'inspiration « pour tous » en raison de sa capacité à s'intégrer dans une société dont elle ignorait il y a quelques années seulement la langue et les habitudes [1].

Le succès de la jeune femme ne ressemble pourtant en rien à celui de milliers de Libanais qui ont brillé à l'étranger. Car, depuis 1948 le Liban et l'Etat hébreux, sont en guerre. Tout contact avec « l'autre côté », l'ennemi, est considéré comme un crime de haute trahison par les autorités libanaises. Pourtant, Farah fait partie d'une communauté de plus de 3000 Libanais, essentiellement répartis dans les colonies du nord d'Israël.

De quels enjeux politiques cette présence est-elle porteuse et est-elle représentative de la [réalité diasporique](#) libanaise ?

Pour mieux comprendre la question, nous étudierons les origines de cette migration, avant de nous pencher sur les liens de ces Libanais avec leur pays de résidence puis enfin avec leur pays d'origine.



L'Armée du Liban Sud

Le 25 mai 2000, *Tsahal* se retire hâtivement de la région du sud-Liban qu'il occupait depuis 1978. En effet, dans un contexte doublement mouvementé, celui d'un « Proche-Orient éclaté » et d'une guerre -dite civile- aux enjeux et aux acteurs multiples, le délitement des institutions et de l'appareil étatique libanais s'accélère.

L'Organisation de Libération de la Palestine (OLP) contrôle les camps de réfugiés du Liban dans lesquels les conditions de vie exécrables et la soif de vengeance engendrée par les défaites arabes successives poussent les habitants à prendre les armes. Les combattants palestiniens, les *fedayins*, multiplient alors leurs opérations de résistance contre l'Etat hébreux, notamment depuis le sud frontalier de la Palestine. Les représailles israéliennes n'épargnent pas le territoire libanais, ses villages et ses civils qui se voient pris entre deux feux. Par ailleurs, l'armée nationale se trouve dans l'impossibilité d'intervenir en raison de ses moyens modestes. Elle est de plus otage de l'accord du Caire scellé en 1969 avec l'OLP. Celui-ci affirme le droit à la résistance des Palestiniens dans le respect de la souveraineté libanaise. Il invite également l'armée à prendre les mesures nécessaires pour garantir la sécurité des combattants.

Les milices locales sont quant à elles divisées. D'une part les Musulmans et autres groupes progressistes et laïcs soutiennent les Palestiniens au nom de l'appartenance arabe commune ou de la justice et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. D'autre part les Chrétiens choisissent la neutralité au nom du respect de la souveraineté ; ils sont convaincus que la faiblesse du Liban ne lui permet pas une implication dans le conflit. Certaines factions reçoivent même un soutien financier et militaire israélien pour lutter contre les Palestiniens.

C'est ainsi que le 11 mars 1978, des *fedayins* s'infiltrèrent à Haïfa par voie maritime. Ils prennent le contrôle d'un bus et tuent 37 passagers ; neuf ravisseurs sur un total de onze sont également abattus. Le 14 mars 1978, Israël envahit le Liban sur une profondeur de 40 km jusqu'au fleuve Litani. C'est l'Opération Litani, dont l'objectif officiel est de repousser les militants palestiniens au-delà de la zone limitrophe. Plus officieusement, il s'agit et de s'assurer l'allégeance et les services d'une milice libanaise chargée de protéger la région frontalière de toute activité de résistance. En quelques jours seulement, il en résulte une occupation de la quasi-totalité du sud du pays, la destruction totale ou partielle de plus de 80 villages, le déplacement de près de 285 000 personnes, essentiellement de confession chiite vers la banlieue sud de Beyrouth et la mort d'environ 1 200 civils. Le Conseil de Sécurité des Nations unies vote expressément la résolution 425 qui prévoit l'établissement sur place de casques bleus, Force Intérimaire des Nations Unis (FINUL) et appelle au retrait immédiat et inconditionnel des forces de *Tsahal*. Pour autant, l'armée israélienne se maintient dans une zone tampon de près de 1 000 km² le long de la frontière, dont le contrôle est confié à L'Armée du Liban Sud (A.L.S.), un groupe récemment formé par des déserteurs de l'armée nationale sous le commandement d'un Général du nom de Saad Haddad. Celui-ci reçoit l'appui financier, technique et militaire du gouvernement israélien pour combattre les *fedayins* et mettre en place un « Liban Libre ». Aussi, en mai 1978, déclarait-il au magazine « *Al Hawadeth* » : « Ma libanité m'a poussé à collaborer avec Israël ». Ses hommes agissaient en dehors de toute légalité, attaquant même les troupes onusiennes [2]. « Ils effectuaient ainsi de nombreuses opérations anti-palestiniennes à la lisière de la zone qu'ils contrôlaient, en territoire libanais,

alors que la frontière internationale, contrôlée *de facto* par Israël, tendait à se normaliser en facilitant la circulation pour les Libanais de la zone occupée et leur famille, procurant déjà à certains des emplois et des ressources grâce à leur accès au marché israélien » [3].

Par la suite, après l'invasion israélienne de 1982 également appelée « Opération Paix en Galilée » ou Première Guerre du Liban, le commandement général de l'OLP est déplacé vers Tunis et l'essentiel des forces palestiniennes est neutralisé. La capitale Beyrouth est meurtrie, quasiment rasée par *Tsahal* qui l'assiège plusieurs mois durant, avant de prendre part aux atroces massacres des camps de Sabra et Chatila. A la mort du major Haddad en 1984, son successeur le Général Antoine Lahd doit faire face à un mouvement de résistance supplémentaire, récemment fondé avec l'appui technique et financier des *Pasdarans*, les Gardiens de la Révolution Islamique en Iran. Disposant de moyens conséquents et obéissant à une idéologie très stricte, ce groupe plus farouche et mieux organisé s'entraîne et opère en secret jusqu'en 1985 : c'est le Hezbollah. D'autres factions sont toujours actives dans la même lutte. On compte entre autres Amal, le Parti Syrien Nationaliste- Social (PSNS), ou encore le Parti Communiste Libanais qui s'en prend directement à la personne de Lahd. C'est ainsi qu'une jeune militante du nom de Souha Bechara, se voyant confier la mission de l'assassiner, s'introduit chez lui en tant que professeur d'aérobic auprès de son épouse. L'assassinat manqué lui vaut dix ans d'incarcération au sud Liban dans le centre de détention de Khiam où elle subit comme les autres prisonniers toutes formes d'exactions, de tortures et de violences physiques et morales.

Devant la multiplication des attentats contre les positions israéliennes et celles de l'A.L.S., les rangs de la milice sont peu à peu grossis. Alors qu'à ses débuts, elle était essentiellement composée de chrétiens, les nouvelles recrues, attirées par les incitations financières offertes par *Tsahal*, sont désormais de toutes confessions confondues. Tel Aviv exerce par leur intermédiaire une mainmise totale sur la région frontalière. Aucun déplacement vers cette zone n'est possible sans l'obtention d'un permis spécial délivré par « l'armée de Lahd », y compris pour les personnes qui en sont originaires. Celles-ci passaient souvent des heures aux *check-points* avant de pouvoir atteindre leurs villages. Leurs maisons étaient souvent occupées par des familles de régions plus lointaines, dont les hommes avaient rejoint l'A.L.S. Ces dernières se voyaient même offusquées par les visites des propriétaires souhaitant revoir les demeures qu'ils ont bâties de leurs propres mains et les arbres qu'ils ont plantés et vu grandir, comme l'a si souvent témoigné avec indignement Hajje Oum Ali. A l'époque, la vieille dame était la seule à pouvoir accompagner son défunt époux jusque sa terre natale pour y être enterré. Ses enfants ont dû abandonner le convoi à l'entrée de la zone occupée : « Nous n'avions pas pu obtenir des permis en un laps de temps aussi court. En plus cela pouvait être dangereux ; les jeunes, particulièrement les hommes, étaient souvent provoqués et intimidés. Ils devaient subir des humiliations sans riposter sous peine d'être arrêtés arbitrairement » explique sa fille, Leila. Une autre dame se souvient : « Il était parfois coutume pour les jeunes filles d'uriner volontairement en voiture lors des interminables heures d'attente sur un barrage. Cela dégoûtait les soldats et les dissuadait de les retenir davantage ou même de les harceler ». [4]

En mettant un ex-milicien de l'A.L.S. face à ces propos, ce dernier ne les dément pas. Néanmoins, il se justifie en précisant que ses camarades et lui n'avaient pas le choix : « Nous devons obéir aux ordres si nous voulions que nos proches et nous-mêmes restions en sécurité ». Pour ensuite ajouter : « Si certains se sont enrôlés dans les rangs de la milice pour défendre

une cause, la majeure partie d'entre nous y voyait un moyen de subsistance. Nous ne nous sommes pas engagés pour faire du mal à nos compatriotes, mais nous n'avions pas le choix » [5].

La fin de l'A.L.S. et l'installation en Israël

A la date du retrait en 2000, 6700 soldats accompagnés de leurs familles se réfugient de l'autre côté de la frontière [6]. Bon nombre d'entre eux émigrent par la suite vers les Etats-Unis, le Canada ou l'Europe. Ils sont aujourd'hui près de 3000 Libanais à vivre en Israël, évoluant selon des trajectoires différentes [7].

Sami est un jeune homme qui avait à l'époque quitté le Liban avec sa famille. Il décide de rentrer quelques semaines seulement après le retrait. Il raconte l'arrivée en catastrophe de ces milliers de personnes qui ont décidé de franchir la barrière de sécurité : « Nous avons reçu des appels téléphoniques en plein milieu de la nuit pour nous prévenir que les forces de *Tsahal* quittaient le Liban et que la barrière de sécurité était ouverte pour qui voulait aller de l'autre côté. Beaucoup de personnes sont parties, y compris des gens qui n'avaient pas collaboré. En l'absence d'un Etat fort et d'une justice équitable au Liban, nous avons eu très peur » [8]. En effet, depuis 1990 le Hezbollah, parrainé par la Syrie qui gouverne alors le Liban, monopolise la résistance au détriment des premiers groupes actifs dans cette lutte, qui s'en voient écartés. Les hommes du Hezbollah qui multiplient alors les attentats contre les soldats israéliens et leurs collaborateurs, ont la réputation d'être fermes et intransigeants. La peur de vivre sous leur « joug » précipite les départs.

Selon lui, les arrivants ont été rassemblés en une seule zone près de Tibériade avant d'être répartis dans différentes localités du nord de la Palestine. Une inégalité s'est de fait imposée. L'attente des plus hauts gradés étant moins longue et leur traitement plus favorable. Ainsi, ont-ils été divisés en quatre catégories. Au sommet de la hiérarchie, les chefs militaires ont bénéficié d'un logement et d'un salaire mensuel d'environ 1500\$. Ensuite, les officiers ont perçu un montant d'environ 200 000\$ et une rente de 1150\$ par mois. Puis, les agents de sécurité et autres gardes-du corps se sont vus octroyer une aide financière, à hauteur de 110 000\$ pour l'achat d'une maison. Enfin, la grande majorité, soit 70% d'entre eux n'a touché que 150\$ par mois, étant constamment obligée de déménager. Sami ne peut qu'exprimer son sentiment « d'abandon » de la part de l'Etat hébreux qui a ignoré les sacrifices de ces gens et « agit selon ses intérêts ».

Ils forment aujourd'hui [une communauté diasporique](#) libanaise établie dans les colonies du nord d'Israël telles que **Naharaya** et **Kiryat Shmona** qui compte à elle seule près de 150 familles dont celle de Farah Raslan. Les « arabes israéliens », soit les descendants des Palestiniens qui sont restés chez eux en 1948 et ont de surcroît obtenu la nationalité israélienne, ont refusé de les accueillir dans les villes mixtes, les considérant comme des traitres.

La première génération de Libanais établis au-delà de la frontière a essentiellement travaillé dans le domaine de la sécurité ou du ménage pour les femmes. Leurs enfants ont été scolarisés dans des écoles israéliennes, puis ont poursuivi leurs études à l'université et se sont plus ou moins bien intégrés. Certains ont même été naturalisés et servent dans les rangs de *Tsahal*.

D'autres se sont également convertis au judaïsme.

Pourtant, ils restent majoritairement attachés à leur langue qu'ils écrivent même en caractères hébreux, faute d'avoir appris à écrire l'arabe, et à leur religion qu'ils pratiquent dans les églises, notamment maronites de villes comme Haïfa ou Acre [9]. Paradoxalement, ils se revendiquent d'une identité bien distincte, « libanaise » descendant des Phéniciens et non pas arabe.

Certains d'entre eux ont repris un contact quotidien avec leur famille restée au Liban, surtout avec l'essor des réseaux sociaux et autres messageries instantanées. Selon Rouba, sœur d'un milicien de l'A.L.S. actuellement établi à Naharaya : « Nous communiquons tous les jours par *Whatsapp*. Parfois, je suis convoquée par les services de renseignements de l'armée à qui j'explique que je maintiens un lien familial » [10].

Précisons tout de même que comme Sami, près de 1500 personnes rentrent au Liban après quelques mois seulement, certains purgeant une peine de prison de moins d'un an, d'autres, notamment les femmes et mineurs sont simplement interrogés par les services de renseignement. Bien que la collaboration avec Israël soit explicitement condamnée par la loi, cette tolérance s'explique par le fait que les autorités locales, en coordination avec les partis dominant la région, Amal mais surtout le Hezbollah, cherchent avant tout à préserver l'ordre et éviter les épisodes de vengeance et autres tensions entre villageois. Une telle situation en dégénéralant, ne ferait que raviver le spectre de la guerre civile, d'autant plus que la région est peuplée de musulmans et de chrétiens. Un tel scénario ôterait à ces formations politiques le prestige conféré par la libération. Ainsi, sous leurs directives et contre toute attente, les populations sont sommées de n'entreprendre aucun acte qui pourrait nuire aux membres de l'A.L.S. Il s'agit ainsi de les rassurer, gagnant de surcroît en popularité.

Une perception équivoque

En 2014, le patriarche maronite Bechara Rai effectue une visite à Jérusalem pour y rencontrer le pape François. Les Libanais de l'Etat hébreux forment alors un comité visant à faire entendre leur cause, dans l'espoir d'une éventuelle amnistie permettant leur retour. Le patriarcat sert depuis d'intermédiaire entre eux et Beyrouth en vue de faire parvenir leurs doléances et négocier leur retour. Cette médiation s'inscrit dans une position de neutralité historiquement revendiquée par l'Eglise Maronite. En effet, en 1946 cette dernière avait conclu un accord avec l'Agence juive, « reconnaissent aux Juifs le droit de créer un Etat en Palestine tandis que le caractère chrétien et indépendant du Liban est reconnu par les Juifs » [11]. Peut-être est-ce l'une des raisons pour lesquelles ceux qui ont choisi de rester en Israël sont majoritairement chrétiens, les musulmans étant plus nombreux à revenir au pays. Le confessionnalisme qui demeure fortement ancré dans les mentalités, serait un autre facteur explicatif. En rentrant, les musulmans sont rassurés de savoir que ce sont leurs coreligionnaires qui contrôlent leur région d'origine : le sud-Liban. Il existera toujours un lien familial ou amical qui intercédera en leur faveur. Les chrétiens quant à eux restent méfiants et considèrent que leur sécurité n'est pas garantie dans un pays où certaines formations politiques sont plus fortes que l'Etat lui-même.

Par ailleurs, une campagne civile « Ils ont le droit de rentrer » (« *Ha'on yerja'o* ») a été lancée au Liban en 2019. Elle présente les Libanais de l'Etat hébreux comme étant des exilés victimes d'une injustice, des acteurs d'une guerre à l'issue de laquelle des criminels ont été graciés pour les horreurs qu'ils ont commises. Ses défenseurs considèrent, en effet, que l'occupation israélienne du Liban est un épisode prolongé du conflit civil qui s'est déroulé de 1975 à 1990, suite auquel tous les auteurs de crimes et autres chefs de milices ont été amnistiés par une loi en 1991. Néanmoins, cet argument semble peu convainquant lorsqu'on réalise que cette même loi ne concerne que les crimes qui lui sont antérieurs. Or, les miliciens de l'A.L.S. étaient actifs jusqu'en 2000 et leur collaboration avec *Tsahal* constitue en soi une violation de la législation et des accords de Taëf, qui font office de constitution de la deuxième République Libanaise.

Le questionnement demeure tout de même légitime : ont-ils le droit de rentrer ? Certes, tout individu devrait jouir du droit d'entrée dans son propre pays et une justice équitable devrait être rendue en examinant chaque cas séparément. Le tortionnaire ou le bourreau méritent-ils d'encourir la même peine que celui qui a collaboré sous une contrainte quelconque ? Et qu'en est-il des habitants qui ont vécu dans l'humiliation sous une occupation facilitée par la milice en question, et des prisonniers et autres victimes qui en ont souffert ?

Un projet de loi d'amnistie à leur égard est débattu au Parlement en 2020, mais il ne concerne que ceux qui n'ont pas été membres de l'A.L.S., leur accordant un délai de six mois pour passer la frontière, après quoi ils seraient déchus de leur nationalité libanaise. Leur cause est surtout défendue par les partis chrétiens et leurs députés qui y entrevoient un investissement électoral lucratif.

L'opinion publique se trouve ainsi fort divisée car pour leurs détracteurs, ces personnes sont des traîtres qui « méritent une balle ». Pour s'opposer à leur acquittement, un slogan est ainsi massivement repris sur les réseaux sociaux et lors de manifestations : « Ils valent une balle ! » (« *Ia'on rsasa !* »). Selon un adhérent au Parti Syrien Nationaliste-Social (PSNS), « les collabos » ont délibérément choisi de partir et de s'installer sur place alors que d'autres ont remis leurs armes et purgé des peines légères, s'étendant généralement et tout au plus à quelques mois de prison. Sans leur aide, l'ennemi n'aurait pas pu commettre des attentats au Liban, ni perpétrer des massacres à l'instar de celui de Qana en 1996 - pour ne citer que cet exemple- ou même lancer la guerre des Trente-trois Jours en 2006. Et, à supposer qu'on veuille donner la chance de rentrer à ceux qui étaient mineurs au moment des faits ou à ceux qui y sont nés, comment leur faire confiance ? Quelle éducation et quelles valeurs patriotiques portent-ils ? Pour ajouter : « S'ils avaient été fusillés sur les places de leurs villages au moment de la libération, plus personne n'aurait osé collaborer avec l'ennemi. Le laxisme de l'Etat à leur égard nous a coûté très cher ! ». Le fonctionnement de la justice libanaise et plus globalement la gestion de l'après-guerre sont ainsi clairement remis en question, comme l'atteste si bien l'entrée au Liban en toute impunité du tortionnaire de la prison de Khiam, Amer Fakhoury en 2020.

*

Aujourd'hui, les Libanais de l'Etat hébreux forment une communauté à part entière qui tente de conserver la langue et les traditions d'un pays d'origine auquel l'accès est quasiment impossible. Si voici peu ils espéraient encore rentrer dans leurs villages, notamment les plus âgés d'entre eux, cela semble peu plausible aujourd'hui avec la crise économique qui frappe le

Liban. Les jeunes n'y ont aucun avenir, d'autant plus que leurs diplômes ne sont pas reconnus par les autorités locales. Dès lors, cette présence est incontestablement loin d'être représentative de [la réalité diasporique](#) libanaise qui se définit par des liens générationnels forts avec la patrie d'origine.

Ce dossier met surtout en avant le dysfonctionnement d'un Etat qui n'a pas réussi à poser les bases d'une réconciliation et d'une reconstruction nationale après les nombreux épisodes d'une guerre qui a accéléré son délitement. La fracture identitaire au sein d'une société qui ne connaît pas son Histoire s'en trouve fort aggravée, poussant les uns et les autres à se réfugier dans un confessionnalisme ravageur, enracinant au passage clientélisme et corruption.

Dès lors, la politique semble aujourd'hui être au Liban la continuation de la guerre par d'autres moyens, n'en déplaise à Clausewitz !

Copyright Août 2021-Fakih/Diploweb.com

P.-S.

Lama Fakih, docteure en Histoire contemporaine et relations internationales. Enseignante à l'Université Saint Joseph de Beyrouth (Liban). Lama Fakih s'intéresse particulièrement à la péninsule arabe, au Liban et au Hezbollah.

Notes

[1] <https://twitter.com/israel/status/1219281020857528322?lang=fr>

A Lebanese MasterChef in Israel ? Meet Farah Raslan

(<https://mfa.gov.il/mfa/israelexperience/videolibrary/pages/meet-farah-raslan-20-january-2020.aspx>) consulté le 23/05/2021)

[2] GÖKSEL Timur, 2007, « Mr UNIFIL Reflects on a Quarter Century of Peacebuilding in South Lebanon », *Journal of Palestine Studies*, vol. 36, no 3, p. 50-77.

[3] Daniel Meier, « Au Sud-Liban, la *Blue Line* comme marqueur du post-conflit ? », *L'Espace Politique* [En ligne], 33 | 2017-3, mis en ligne le 06 février 2018, consulté le 31 juillet 2021. URL : <http://journals.openedition.org/espacepolitique/4451> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/espacepolitique.4451>

[4] Entretien personnel avec des Libanais originaires des villages de Rihan et de Deir Mimas en zone occupée.

[5] Entretien personnel avec un ex-milicien originaire du village de Aita en zone occupée.

[6] Lahd Antoine. *Fi Qalb Al 'Asifa* (au Coeur de la tempête). Yadiot Ahronot : Tel Aviv. 2004. P.172

[7] Derbas, Nahed. *Al Lahdioun fi Isra'il : felestiniyou dakhel nabazouhom wa Lahd tarakahom*, Al 'Araby al jadid, 25 mai 2014.

[https://www.alaraby.co.uk/%22%D8%A7%D9%84%D9%84%D8%AD%D8%AF%D9%8A%D9%88%D9%86%22-%D9%81%D9%8A-%D8%A5%D8%B3%D8%B1%D8%A7%D8%A6%D9%8A%D9%84-%D9%81%D9%84%D8%B3%D8%B7%D9%8A%D9%86%D9%8A%D9%88-%D8%A7%D9%84%D8%AF%D8%A7%D8%AE%D9%84-%D9%86%D8%A8%D8%B0%D9%88%D9%87%D9%85-%D9%88%D9%84%D8%AD%D8%AF-%D8%AA%D8%B1%D9%83%D9%87%D9%85\)](https://www.alaraby.co.uk/%22%D8%A7%D9%84%D9%84%D8%AD%D8%AF%D9%8A%D9%88%D9%86%22-%D9%81%D9%8A-%D8%A5%D8%B3%D8%B1%D8%A7%D8%A6%D9%8A%D9%84-%D9%81%D9%84%D8%B3%D8%B7%D9%8A%D9%86%D9%8A%D9%88-%D8%A7%D9%84%D8%AF%D8%A7%D8%AE%D9%84-%D9%86%D8%A8%D8%B0%D9%88%D9%87%D9%85-%D9%88%D9%84%D8%AD%D8%AF-%D8%AA%D8%B1%D9%83%D9%87%D9%85))

[consulté le 23/05/2021

[8] Entretien personnel avec Sami, un jeune homme ayant franchi la barrière de sécurité le 24 mai 2000.

[9] Shachmon, Ori. Lebanese in Israel-Language, Religion and Identity. *Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft*, issue 2, volume 169, 2019. P.343-366.

[10] Entretien personnel avec Rouba, dont le frère se trouve aujourd'hui en Israël.

[11] Malsagne, Stéphane. « L'armée libanaise dans la guerre de Palestine (1948-1949) : vers un renouveau historiographique », *Confluences Méditerranée*, vol. 66, no. 3, 2008, pp. 207-219.

A ce sujet voir également Laura Zittrain Eisenberg, "The Zionist-Maronite Alliance : pressure to produce results" (chap. V) in *My enemy's enemy : Lebanon in the early Zionist imagination, 1900-1948*, Wayne State University press, Detroit, 1994, pp. 117-146.